



PORT AUTONOME DE KRIBI

PORT AUTHORITY OF KRIBI

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AONO/PAK/CIPM/2024 DU 06 MARS 2024
POUR LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION DE FROID ET
CLIMATISATION DU PAK EN DEUX (02) LOTS.**

FINANCEMENT : Budget du Port Autonome de Kribi, exercices 2024 et suivant.

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de la mise en place des structures du Port Autonome de Kribi et en vue du maintien en bon état de fonctionnement de ses installations, le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres pour la maintenance des installations de production de froid et climatisation du PAK en deux (02) lots.

2. CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations à réaliser sont précisées dans les Termes de Référence et le Bordereau des Prix unitaires et comprennent :

- Maintenance des installations de froid et climatisation du PAK à Kribi ;
- Maintenance des installations de froid et climatisation du PAK à Mboro.

3. DÉLAIS D'EXÉCUTION

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **douze (12) mois pour chacun des lots.**

4. ALLOTISSEMENT

Le présent Appel d'Offres est alloti ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : maintenance des installations de froid et climatisation du PAK à Kribi ;
- Lot 2 : maintenance des installations de froid et climatisation du PAK à Mboro.

5. COÛT PRÉVISIONNEL

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cent millions (100 000 000) FCFA TTC repartit comme suit :

- Lot 1 : 50 000 000 FCFA TTC
- Lot 2 : 50 000 000 FCFA TTC



6. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent appel d'offres s'adresse aux entreprises de droit camerounais et spécialisées dans la réalisation de ce type de prestations.

7. FINANCEMENT

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget du Port Autonome de Kribi, Exercices **2024 et suivant**, sur la ligne d'imputation budgétaire :

- Activité 5116 : « ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES RESEAUX DIVERS »
 - o Tâche 5116013 : « travaux de réhabilitation des installations de froid et climatisation »
 - ✓ Ligne 624110 : « entretiens et réparations bâtiments »

8. CAUTIONNEMENT PROVISoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, d'un montant d'un million (1 000 000) de FCFA pour chaque lot, et établie par une institution financière ou une banque de premier ordre agréées par le ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

9. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés, au Rez-de-Chaussée de l'Immeuble R+2 du PAK à Kribi, sis à côté de la MEAO, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis.

10. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Marchés, au Rez-de-Chaussée de l'Immeuble R+2 du PAK à Kribi, sis à côté de la MEAO, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert à cet effet dans les agences BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres à la Division des Marchés.

11. REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir en version physique au plus tard le **30 AVR 2024** à 12 heures précises, heure locale, à l'adresse suivante :



Division des Marchés du PAK, au rez-de-chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm.

En outre, les informations du dossier financier sus énumérées (sous-détails des prix, bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif) seront remises sur une clé USB.

Chaque offre portera la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° ~~016~~ /AONO/PAK/CIPM/2024 DU ~~06 MARS 2024~~ 2024 POUR LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION DE FROID ET CLIMATISATION DU PAK EN DEUX (02) LOTS ».

Lot....

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

12. VISITE DU SITE

Chaque soumissionnaire devra prendre part à la visite du site organisée par le Maître d'Ouvrage sur ses installations à Kribi et Mboro le ~~13~~ 10 AVR 2024 à ~~9h~~ précises. Cette visite sera sanctionnée par la remise au soumissionnaire ayant pris part à la visite d'une attestation de visite de site.

13. RECEVABILITÉ DES OFFRES

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréés par le Ministère chargé des Finances.

14. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le ~~13~~ 10 AVR 2024 à ~~13h00~~ par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de conférence sise au 2ème étage de l'immeuble R+2



à Kribi.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points sur 100.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

15. CRITÈRES D'ÉVALUATION

A. Critères éliminatoires

1) Offre administrative

- Absence d'une pièce administrative ;
- Non production au-delà du délai de 48 heures accordé après l'ouverture des plis d'une pièce administrative jugée non conforme par la Commission Interne de Passation des Marchés ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence des informations de l'offre financière.

2) Dossier technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence des informations de l'offre financière ;
- Obtention d'un score technique inférieur à 80 points/100.

3) Dossier financier

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

B. Critères essentiels

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires	20
02	Capacité de financement	10
03	Méthodologie : Plan de travail, compréhension de la mission.	10
04	Qualification et expérience du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission	30
05	Moyens logistiques et matériels affectés à la réalisation de la mission	30
Note totale d'évaluation du dossier		100



16. MÉTHODE DE SÉLECTION DU PRESTATAIRE

La méthode de sélection du consultant est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPAO, à savoir que :

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

Poids de l'offre technique (T) = 80%

Poids de l'offre financière (F) = 20%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante : $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$.

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

17. ATTRIBUTION

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre évaluée la mieux disante par combinaison des critères techniques et financiers.

Un soumissionnaire ne peut pas être attributaire des deux lots.

18. DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

19. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés, au rez-de-chaussée de l'immeuble R+2, sis à coté de la MEAO Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm.

Kribi, le **06 MARS 2024**

**LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI
MAITRE D'OUVRAGE**

Ampliations :

- PCA/PAK
- DG/ARMP
- PCIPM
- CHRONO
- ARCHIVES
- AFFICHAGE



Patrice Melom